

Au Conseil communal

De et à 1660 Château-d'Oex

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis No 20/ 2018

Demande de crédit pour les phases 3 et 4 des travaux de remplacement de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées et de réfection routière, secteurs « Les Bossons », L'Etambeau » et « La Palaz »

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission chargée d'étudier l'objet cité en titre s'est réunie le lundi 8 octobre 2018 à 20h30 à la salle de la municipalité pour délibérer.

Elle était composée de Monsieur Fernando Ferreira, premier membre, Mme Marika Genton, MM. Sébastien Martin, remplacé par David Clément, Benjamin Morier remplacé par Didier Morier(rapporteur) et Julien Wuillens remplacé par Nicolas Henchoz.

Monsieur Eric Grandjean, syndic et Madame Nicole Schnegg, municipale étaient également présents. Monsieur Roland Oguey excusé pour des raisons de santé.

Ces derniers ont apporté à la commission les explications utiles à la compréhension du préavis et ils ont répondu aux questions des commissaires ce dont nous les remercions.

En préambule, le syndic Eric Grandjean a expliqué à la commission l'historique de la planification de remise en état d'une partie des collecteurs d'égouts sur le territoire communale selon le Préavis n° 07/2017, dont la demande de crédit pour les phases 3 et 4 est portée actuellement devant le conseil.

Madame la Municipale Nicole Schnegg, présente les plans de phasage pour les travaux de cette zone.

La phase 3 en 2019 représente les canalisations se trouvant sur le parcours de la route de L'Etambeau n° 1 à 21 qui est la route sous l'Hôpital. Pour la phase 4 ceci concerne la route au nord de la ligne MOB entre le passage à niveau de l'Hôpital et celui de Vert Pré.

Ces travaux permettent d'étendre le réseau de collecteurs d'égouts en séparatif eaux claires et eaux usées. Cette séparation est nécessaire, afin d'éviter une surcharge de la STEP et de diminuer les frais de traitement d'eau de pluie qui n'ont pas à passer par les égouts.

La coordination avec les autres services, Groupe E, Swisscom et la Confrérie se fait partout où les tracés sont communs. La confrérie qui a des conduites très vétustes à certains endroits profite urgemment de ces phases de travaux pour remplacer leurs conduites. Pour la phase 3, il n'est pas prévu de conduites pour le chauffage à distance. La conduite arrivera dans la zone de l'Hôpital par la route des Bossons.

Les propriétaires raccordés sur les collecteurs d'égouts concernés doivent se mettre en conformité en séparant, à leur frais, leurs canalisations privées d'eaux claires et d'eaux usées. Un délai de deux ans est requis. Souvent ces derniers profitent de cette période de travaux pour effectuer également les leurs.

Pour ces travaux il n'existe pas de subsides, car ils ne se trouvent pas en zone d'amélioration foncière, ni sur une route cantonale en traversée de localité. Une partie des frais entre dans la thématique des routes pour un retour sur la péréquation. Le Groupe E et la Confrérie participent pour la part « routes » préavisé à CHF 312'000.-, selon une répartition entre les services concernés.

Ces travaux sont soumis aux marchés publics, des devis seront demandés dans une procédure sur invitation.

En conclusion, la commission, à l'unanimité de ses membres, considère que ces travaux sont nécessaires et entre dans la planification prévue pour le renouvellement de nos infrastructures.

La commission vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'approuver le préavis no 20/2018, tel que présenté par la municipalité.

Château-d'Oex, le 24 octobre 2018

Le rapporteur

Didier Morier

